



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **20 juillet 2017**

Décision n° **CP-2017-1773**

commune (s) : Saint Fons

objet : Restructuration du parvis de l'école Salvador Allende - rue Dussurgey-rue Arsenal - Travaux de voirie réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Abadie

Président : Monsieur David Kimelfeld

Date de convocation de la Commission permanente : mardi 11 juillet 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : vendredi 21 juillet 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mmes Bouzerda, Vullien, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à Mme Gandolfi), Crimier (pouvoir à Mme Bouzerda), Philip (pouvoir à Mme Picot), Rousseau (pouvoir à Mme Glatard), Pouzol (pouvoir à Mme Poulain), Mme Belaziz (pouvoir à M. Kabalo), M. Vesco (pouvoir à M. Bernard).

Absents non excusés : M. Calvel.

Commission permanente du 20 juillet 2017**Décision n° CP-2017-1773**

commune (s) : Saint Fons

objet : **Restructuration du parvis de l'école Salvador Allende - rue Dussurgey-rue Arsenal - Travaux de voirie réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 11 juillet 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2017-1976 du 10 juillet 2017, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.22.

Ce projet a été inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par délibération du Conseil n° 2015-0475 du 6 juillet 2015.

Le présent dossier concerne un marché de travaux de voirie réseaux divers (VRD) relatif à la restructuration du parvis de l'école Salvador Allende, situé rue Dussurgey/rue Arsenal à Saint Fons.

L'école Salvador Allende est située à l'angle de la rue Mathieu Dussurgey et de la rue Salvador Allende. Le parvis a fait l'objet de travaux partiels en 2013, au droit de la rue Dussurgey, travaux qu'il convient de finaliser au droit de la rue Salvador Allende. La rue Mathieu Dussurgey ainsi que la rue de l' Arsenal desservent également un quartier accueillant des immeubles d'habitation et un parc d'activités avec des entreprises. Ces voies constituent une partie du contournement de la ville caractérisé par un trafic important. Le stationnement de nombreux véhicules en dehors des emplacements autorisés génère de l'insécurité pour les différents usagers de ces voies métropolitaines.

Par délibération du Conseil n° 2017-1917 du 10 avril 2017, la Métropole de Lyon a voté une individualisation totale d'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie pour un montant de 900 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal sur l'opération n° 0P09O5376 (dont 700 000 € en dépenses en 2017) et pour un montant de 100 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement en 2017, sur l'opération n° 2P09O5376.

Une procédure adaptée a été lancée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, pour l'attribution dudit marché.

Le présent marché intègre des conditions d'exécution à caractère social et environnemental.

Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, l'acheteur, a choisi l'offre du Groupement Soterly/Beylat TP/Carrion TP/Asten SAS/BUffin TP pour un montant de 474 190 € HT, soit 569 028 € TTC le 28 juin 2017.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché, conformément à l'article L 3221-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le Président à signer le marché de travaux de voirie réseaux divers relatifs à la restructuration du parvis de l'école Salvador Allende – Rue Dussurgey / Rue Arsenal et tous les actes y afférents, avec le Groupement Soterly/Beylat TP/Carrion TP/Asten SAS/BUffin TP pour un montant de 474 190 € HT, soit 569 028 € TTC.

2° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie individualisée le 10 avril 2017, pour la somme de 900 000 € TTC en dépenses, à la charge du budget principal sur l'opération n° 0P09O5376 et pour la somme de 100 000 € HT en dépenses, à la charge du budget de l'assainissement sur l'opération n° 2P09O5376.

3° - Le montant total à payer en 2017 et 2018 sera prélevé sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - compte 2315 - fonction 844 et au budget de l'assainissement - compte 2315 - fonction 020 - exercices 2017 et 2018.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 21 juillet 2017.